

Résultats de la NAO chez AB-Habitat (Argenteuil - Bezons)

Récapitulatif des propositions finales de revalorisation des salaires

	Tranche de salaire brut	% d'augmentation
Personnels privés et publics	Jusqu'à 1 700 €	2,2%
Personnels privés et publics	De 1 701 € à 2 000 €	1,7%
Uniquement les personnels privés	De 2 000 € à 2 300 €	1,7%
Uniquement les personnels privés	Supérieur à 2 300€	1,2%

Au delà de la question des salaires, la C.G.T. a obtenu :

Indemnité de nettoyage des vêtements. Pour les aides gardiens et les ouvriers de régie, la CGT a obtenu la mise en place d'une indemnité d'environ 20 € par mois (soit 1,00 € par jour de travail).

Revalorisation des tickets restaurant. La CGT a obtenu l'augmentation de la participation de l'employeur sur chaque titre restaurant. La valeur des chèques déjeuner va passer à 7,50 € au lieu de 7,00 €, ce qui portera la participation de l'employeur à 4,50 €.

Augmentation de la subvention pour les activités sociales, culturelles, sportives, de loisirs du Comité d'Entreprise. La CGT a obtenu une majoration de la subvention de 0,22% de la masse salariale pour le budget des activités sociales du Comité d'entreprise. Cela va permettre d'augmenter le budget des activités sociales de près de 20 000 €

Extension de la prime d'habillement pour les gestionnaires du service logement.

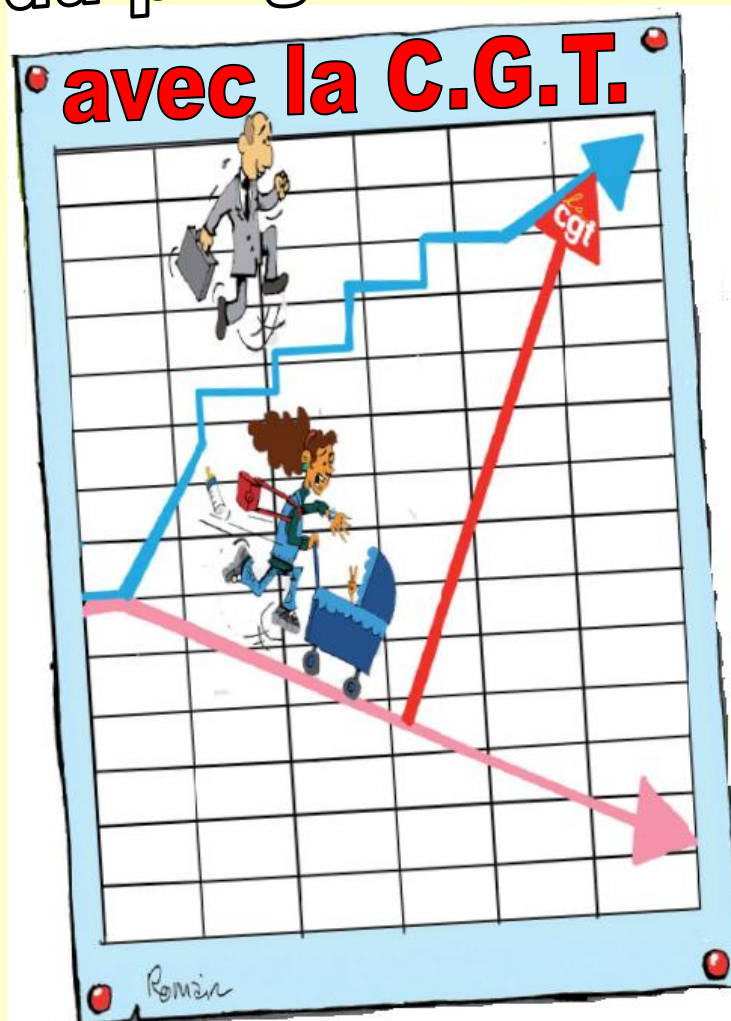
Les négociations n'ont pas été faciles pour permettre la revalorisation des bas salaires et le maintien du pouvoir d'achat du fait :

- du blocage de la valeur du point d'indice de la fonction public pour les agents publics
- de la volonté de la direction de ne pas traiter avec équité l'ensemble des personnels (privés et publics) alors qu'ils exercent la même mission de service public.
- du refus de la FSU d'AB-Habitat de faire des propositions et actions unitaires. La FSU préférant faire le choix de se rapprocher des positions de la direction en acceptant le principe que les personnels perdent du pouvoir d'achat.

Le rejet massif des personnels des premières propositions de la direction l'a contraint à intégrer les personnels publics dans la revalorisation des salaires par le biais du régime indemnitaire.

La CGT a proposé d'organiser une consultation commune qui a rencontré un large succès puisque 72% des personnels se sont exprimés. 66,5% ont considéré que les syndicats signent ce projet d'accord bien qu'il soit insuffisant.

Aller dans le sens du progrès social



Les actions vont se poursuivre notamment en agissant pour obtenir l'intéressement dès 2013.